



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 16/11/2020

Saisie de près de 3 kilogrammes de cocaïne par la brigade des douanes de Laon.

Mercredi 10 novembre dernier, une escouade de la brigade des douanes de Laon est positionnée sur la Route Nationale 2 à hauteur de la ville de Chambry. Les agents des douanes sélectionnent une automobile immatriculée aux Pays-Bas qui est occupée par 3 individus.

Les trois ressortissants néerlandais expliquent arriver de la région parisienne.

Le contrôle de l'automobile et des individus permet de découvrir des ovules de cocaïne et de mettre en évidence que l'une de ces personnes transporte encore des ovules de cocaïne qui ont été ingérés.

Après examen et surveillance médicale, la procédure douanière porte sur une saisie de 2 690 grammes de cocaïne.

Les stupéfiants étaient à la fois encore ingérés mais aussi dissimulés dans un sous-vêtement adapté.

Jugés au Tribunal judiciaire de Laon, lors de l'audience du jeudi 13 novembre dernier, ils ont été condamnés à 3 ans d'emprisonnement, un mandat de dépôt ayant été décerné, la confiscation des scellés dont le véhicule, ainsi qu'à une amende douanière de 202 000 euros.

Pour plus de renseignements, contacter :

Jean-Michel POLLET - Chef du Pôle Action Economique à Amiens - Tél : 09 70 27 11 03

Grégory COLENT - Chef Divisionnaire à Amiens - Tél : 09 70 27 10 84 / 06 64 55 82 24

Philippe MARNAT - Directeur régional à Amiens - Tél : 09 70 27 11 01